

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 14 SEPTEMBRE 2023

DELIBERATION N°2023.00449

APPEL À MANIFESTATION « 3, 2, 1... 2024 » - SOUTIEN AU PROJET DE L'ASSOCIATION VÉLO EN QUARTIER

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 08 septembre 2023

Nombre de membres en exercice : 70

Nombre de présents : 50

Nombre de pouvoirs : 12

Nombre de voix : 62

Président de séance : M. Hervé REYNAUD,

Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

Membres titulaires présents :

Mme Christiane BARAILLER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Fabrice DUCRET, M. Frédéric DURAND, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Denis LAURENT, M. Julien LUYA, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX,
M. Régis CADEGROS donne pouvoir à Mme Aline MOUSEGHIAN,
M. Marc CHASSAUBENE donne pouvoir à Mme Delphine JUSSELME,
M. Charles DALLARA donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE,

RECU EN PREFECTURE

Le 22 septembre 2023

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20230914-D20230044910

Date de mise en ligne : 22 septembre 2023

M. Christian DUCCESCHI donne pouvoir à M. Jean-Philippe PORCHEROT,
M. David FARA donne pouvoir à M. Julien LUYA,
M. Jérôme GABIAUD donne pouvoir à M. Marc JANDOT,
M. Patrick MICHAUD donne pouvoir à M. Robert KARULAK,
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Luc BASSON,
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,
M. Jean-Marc SARDAT donne pouvoir à M. Bernard BONNET,
M. Gilbert SOULIER donne pouvoir à M. Christian JOUVE

Membres titulaires absents excusés :

M. Jean-Alain BARRIER, Mme Françoise BERGER, M. Jordan DA SILVA,
M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ,
M. Jean-Paul RIVAT

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 14 SEPTEMBRE 2023

APPEL A MANIFESTATION « 3, 2, 1... 2024 » - SOUTIEN AU PROJET DE L'ASSOCIATION VELO EN QUARTIER

La politique sportive métropolitaine s'est structurée depuis plusieurs années autour de deux compétences, l'une portant sur la construction et l'exploitation des équipements sportifs d'intérêt métropolitain, l'autre portant sur le soutien à des manifestations sportives d'intérêt national ou international.

Saint-Etienne Métropole a été retenue comme collectivité Hôte des deux grands événements internationaux accueillis en France : les JOP2024 et la Coupe du Monde de Rugby 2023. Associé à ces grands événements, le dispositif d'appel à candidature, approuvé en Bureau Métropolitain le 10 juin 2021 a pour objet de favoriser l'émergence, la structuration, le développement d'événements portés par des acteurs locaux, permettant, de renforcer l'identité métropolitaine, mais aussi et surtout de favoriser la participation des habitantes et habitants en perspective de la tenue de ces événements.

Au-delà de la perspective des événements sportifs accueillis sur le territoire national, la Métropole souhaite offrir aux événements soutenus la possibilité de s'inscrire durablement dans leur action.

Vélo en quartier a sollicité l'accompagnement financier de Saint-Etienne Métropole dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « 3,2,1...2024 » au titre de leur projet « En chemin pour les jeux Olympiques ».

Depuis 2019 l'association « Vélo en quartier » propose des groupes d'apprentissage à la mobilité vélo de 5 à 8 séances à destination des enfants, des jeunes et des femmes des quartiers prioritaires et sur des créneaux spécifiques à chaque catégorie de public, en semaine.

Dans le cadre de son projet « En chemin pour les jeux Olympiques », l'association propose, en complément de leurs cycles d'apprentissage à la mobilité :

- des sorties sportives familiales communes à l'ensemble des participants aux groupes d'apprentissage mais également ouvertes à tous, notamment aux autres membres de la famille des participants et également aux personnes en situation de handicap ;
- l'intégration d'une dimension culturelle : les parcours de ces sorties vélo permettront une découverte du patrimoine de la Ville de Saint-Etienne et de villes avoisinantes de la Métropole ;
A noter qu'une visite guidée sur le cycle au Musée d'Art et d'Industrie sera aussi organisée
- pour faire le lien aussi avec les JOP 2024, la dernière sortie en juin 2024 se fera au stade Geoffroy Guichard ;

- les sorties intégreront également une sensibilisation au tri des déchets lors des déplacements : « comment laisser un endroit propre » ;
- des ateliers de sensibilisation, et de mise en pratique, à une nutrition saine et à la nutrition du sportif seront également proposés avec l'aide de l'association VRAC.

Ces sorties s'adresseront aux jeunes, aux femmes et aux familles du quartier Tarentaize - Beaubrun, de 5 à 70 ans, éloignés de la pratique sportive et plus particulièrement aux bénéficiaires des apprentissages volontaires.

Le projet s'étendra sur les villes de Saint-Etienne, Sorbiers, Saint-Victor, Lorette et Bourg-Argental.

Saint-Etienne Métropole propose l'accompagnement de ce projet après instruction de la demande de l'association. Il s'avère que ce dernier remplit les critères évoqués dans la délibération susvisée à savoir :

- sensibilisation à la pratique sportive et inclusion de publics dits « éloignés et empêchés » ;
- intégration de la pratique sportive dans une optique de santé et de bien-être.
- découverte de l'activité sportive et plus spécifiquement des disciplines olympiques et paralympiques ;
- Découverte et Développement de la pratique sportive chez les personnes en situation de handicap ;
- émancipation par le sport ;
- lutte contre les stéréotypes et discriminations ;
- insertion socio-professionnelle des personnes fragiles, éloignées de l'emploi ou en situation de grande précarité ;
- découverte mixte et intergénérationnelle
- éco-responsabilité de l'évènement ;

Conformément à la délibération précitée, une participation financière de 8 100 € peut lui être attribuée au titre de l'accompagnement du projet.

En contrepartie, Saint-Etienne Métropole bénéficie d'une visibilité forte en apposant notamment le logo institutionnel sur les supports de communication de l'évènement.

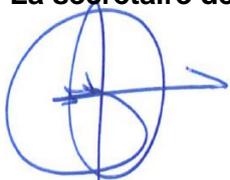
L'association de Vélo en quartier a rempli le dossier de candidature qui précise notamment les contreparties au soutien de Saint-Etienne Métropole.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve la convention de participation financière dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « 3,2,1... 2024 » avec l'Association Vélo en quartier ;**
- **autorise le versement d'une participation financière de 8 100 € à Vélo en quartier pour le projet « En chemin vers les jeux Olympiques » ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention et tous les documents relatifs à cette participation financière ;**
- **la dépense correspondante sera imputée au budget principal en SPOR/65748/SUBSP.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

**Pour extrait,
La secrétaire de Séance,**



**Siham LABICH
4^{ème} Vice-Présidente**

Le Premier Vice-Président,



Hervé REYNAUD